



FRANCE

ORIENTATION

Parcoursup : un an II moins chahuté

La plate-forme d'admission dans l'enseignement supérieur a fermé le 19 juillet. Près de neuf bacheliers sur dix ont reçu une proposition, quelque 59 000 candidats restent sans affectation

Une deuxième année moins mouvementée. Alors que la phase principale de Parcoursup s'est achevée le 19 juillet, le constat est largement partagé : le fonctionnement de la plate-forme d'admission dans l'enseignement supérieur, sur laquelle étaient inscrits près de 900 000 candidats, a été plus fluide. Calendrier raccourci, délais de réponse resserrés... les ajustements décidés par le gouvernement, après une première session 2018 chaotique, ont payé.

Dans le détail, 567 272 bacheliers ont reçu au moins une proposition d'admission, soit 89 % d'entre eux, contre 83 % en 2018 à la même période, selon le ministère de l'enseignement supérieur, qui s'est réjoui d'une procédure qui a fonctionné « plus vite ». Du côté des formations (universités, classes préparatoires, BTS...), qui s'étaient émues l'an dernier de la difficulté à s'organiser avec une procé-



deuxième dure qui s'achevait alors le 5 septembre, on constate que les classes ont fait le plein plus rapidement.

« MANQUE DE PLACES »

Il y a eu un « effet *deadline* », reconnaît Philippe Vincent, porte-parole du SNPDEN-UNSA, syndicat majoritaire parmi les chefs d'établissement. *Dans nos BTS et nos classes préparatoires, les candidats ont attendu jusqu'à l'extrême limite pour valider définitivement leurs vœux, et cela s'est débloqué massivement dans la dernière semaine*. De manière générale, la procédure a donné lieu à « moins de stress » au sein des formations du supérieur et chez les lycéens, « parce que chacun connaissait déjà le fonctionnement » juge le proviseur. Dans ses classes comme à l'université, on témoigne d'un nombre d'inscriptions bien avancé ; elles reprendront la dernière semaine d'août.

Toutefois, à l'heure du bilan, établir une comparaison apparaît pour le moins difficile. En cause : les indicateurs fournis par le ministère de l'enseignement supérieur sont différents cette année. Hormis les 50 600 candidats ayant quitté Parcoursup avant de recevoir une proposition d'admission, y en a-t-il eu moins sans aucune réponse favorable ? Ils sont près de 59 000 (32 723 lycéens et 26 001 candidats en demande de réorientation) selon les chiffres publiés le 19 juillet.

Mais le tableau de bord du ministère ne porte, cette année, que sur une partie des candidats : les lycéens et les étudiants en réorientation, soit 789 000 jeunes. Silence sur le sort des 110 000 candidats rangés dans la catégorie « reprise d'études » qui, l'an dernier, figuraient dans les pourcentages, sans distinction. De la même manière, il n'est plus possible de connaître la proportion de candidats

ayant reçu une proposition de formation, tout en maintenant d'autres vœux pour lesquels ils étaient sur liste d'attente, ce qui donnait un indice sur le degré de satisfaction de ces derniers.

Pour l'universitaire Hervé Christofol, du Snesup-FSU (syndicat national de l'enseignement supérieur), opposé à la réforme Parcoursup, ce « manque de transparence empêche toute comparaison ». « Entre ces milliers de candidats laissés dans l'ombre, et le bug en début de procédure [des candidats qui avaient reçu des réponses positives ont été mis en liste d'attente après une correction des classements de certaines formations], on voit surtout un dispositif chaotique et incertain », tranche l'ancien secrétaire général du syndicat.

Du côté des organisations étudiantes, le constat est aussi mitigé, au regard des 59 000 jeunes qui n'ont pas eu de réponse

« CES MILLIERS DE JEUNES SUR LE CARREAU SONT LE SIGNE DU PROBLÈME PROFOND DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »

ORLANE FRANÇOIS
présidente de la FAGE

Des élus plaident pour « plus de transparence » sur les algorithmes

Jacques Groperrin, sénateur Les Républicains (Doubs), et Pierre Ouzoulias, sénateur communiste (Hauts-de-Seine), vont chacun déposer une proposition de loi pour que soient rendus publics les « algorithmes locaux » utilisés par les établissements pour classer les candidatures. Ils l'ont annoncé jeudi 18 juillet, au lendemain d'une communication consacrée aux modalités d'utilisation d'algorithmes locaux dans le cadre de la plate-forme d'orientation Parcoursup. « Si les attendus et les critères généraux sont connus, les candidats sont néanmoins en droit de disposer de l'information la plus complète possible leur permettant de formuler des vœux réalistes et éclairés », a déclaré Jacques Groperrin, estimant que la « dérogation au droit commun ne se justifiait plus ». « Il ne s'agit pas de toucher au secret des délibérations », a soutenu Pierre Ouzoulias, nous souhaitons seulement plus de transparence dans la phase de prétraitement [des dossiers]. »



d'une formation – soit 7,4 % des lycéens et étudiants en réorientation inscrits sur la plate-forme. « Nous avons le sentiment d'une légère amélioration de la procédure, mais ces milliers de jeunes sur le carreau sont le signe du problème profond de l'enseignement supérieur, estime Orlane François, présidente de la FAGE, premier syndicat étudiant. Ce n'est pas Parcoursup, c'est le manque de places : nous allons encore avoir de nombreux jeunes sans formation à la rentrée, ou dans une filière qui ne leur correspond pas. »

« La sélection instaurée avec Parcoursup n'a rien changé, abonde son homologue Mélanie Luce, de l'UNEF, opposée à cette réforme des règles d'entrée dans le supérieur. Il n'y a pas de créations suffisantes de places pour accueillir tout le monde. »

Au vu des appels reçus par les deux syndicats, qui ont mis en place des numéros pour les candidats en difficulté, c'est surtout dans les filières sélectives (BTS, DUT...) que cela a coïncé, mais aussi à l'université dans certaines licences en tension, comme les sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) et la psychologie, ou encore le droit, l'économie, les sciences dures...

PROCÉDURE COMPLÉMENTAIRE

Désormais, les candidats recalés ont plusieurs options : ils peuvent exprimer de nouveaux vœux en procédure complémentaire, qui s'achèvera le 14 septembre. 92 000 places restent disponibles a annoncé le ministère de l'enseignement supérieur le 19 juillet, dont plus de la moitié en licence. Dans les formations qui sont déjà complètes, les listes d'attente de Parcoursup sont archivées, ce qui permettra de contacter les

suyvants en cas de désistements. Des commissions d'accès à l'enseignement supérieur, pilotées par les recteurs, sont également accessibles depuis le 6 juillet, pour accompagner les candidats dans leur recherche de formation.

A Créteil, où la ministre Frédérique Vidal effectuait un déplacement le 16 juillet, la commission a apporté une proposition à quelque 800 candidats, sur les 1700 dossiers reçus. L'académie concentre ainsi un tiers des 5300 saisines de commissions intervenues dans toute la France – le nombre de ces saisines est passées à 7238, au 19 juillet.

« Nous sommes très heureux quand on arrive à proposer une formation », explique une universitaire qui examine les dossiers des déçus à l'entrée des instituts de formation en soins infirmiers. Les IFSI, qui ont fait leur entrée sur Parcoursup cette année, ont connu un raz-de-marée de candidatures. « Mais notre but n'est pas de donner une place à tout prix, il faut trouver une filière où l'étudiant aura une chance de réussir. »

Alors qu'il ne reste aucune place en IFSI, la commission propose à ces jeunes, majoritairement issus d'un bac technologique, un nouveau cursus alternatif pendant un an : le diplôme universitaire Rebond, que viennent de monter les universités de l'académie. Afin d'aider ces étudiants à « consolider leurs compétences et leur projet », avant de retenter leur chance en IFSI dans un an, s'ils le souhaitent. Mais ce dispositif ne fait pas l'unanimité. « Créer de petites portes de sortie parce que l'on manque de formations, des bacs + 1 où l'on ne valide quasiment rien, c'est inacceptable », juge la présidente de la FAGE, Orlane François. ■

CAMILLE STROMBONI

